

PREMIERE VICTOIRE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Soumis par Bruno Faggianelli
12 décembre 2008

Le référé au TA de NICE

Le communiqué de presse AMUF

L'AMUF appelle l'ensemble des urgentistes de France à avoir le courage de se battre, maintenant que la justice nous a donné raison. Nous refusons dès ce soir de répondre aux assignations illégales, comme celles qui ont pu être utilisées à Nice

En complément : dépêche APM FPSH